



Registre de Sécurité & Incendie d'établissement - FORUM

Réf. : REG004

Page catalogue : 662



Vendu par

1

**Pour établissements industriels, commerciaux
et tertiaires.**

Ce registre spécial pour ERT est obligatoire et doit pouvoir être présenté à chaque contrôles de l'inspection du travail ou de l'Urssaf, et être tenu à la disposition des délégués du personnel. Il est conforme au code du travail.

40 pages - format 21 x 29,7 cm